



CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME DE L'ONUSIDA

UNAIDS/PCB (32)/13.7

Date de publication : 11 juin 2013

TRENTE-DEUXIÈME RÉUNION

Date : 25-27 juin 2013

Lieu : Salle du Conseil exécutif, OMS, Genève

Point 4.2 de l'ordre du jour

Informations financières

**Mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice 2012 - 2013
pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013.**

Documents complémentaires pour ce point : Rapport financier et comptes audités pour l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012 (Document : UNAIDS/PCB(32)/13.6).

Actions requises lors de cette réunion - le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- i. *Prendre note* de la mise à jour intermédiaire de la gestion financière de l'exercice biennal 2012-2013 pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013 ;
- ii. *Encourager* les gouvernements donateurs à verser dès que possible leur contribution au Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015 ;
- iii. *Prendre note* du financement partiel des engagements relatifs au personnel et de la reconstitution du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments ;
- iv. *Prendre note* des mesures prises par le Directeur exécutif pour atténuer l'impact à long terme des fluctuations monétaires.

Incidences en termes de coût des décisions : US\$ 6,8 millions

Table des matières

Partie I: Introduction	3
Partie II: Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012– 2013	3
Partie III: Fonds dépensés et engagés au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013	5
Partie IV: Solde des fonds	7
Partie V: Engagements relatifs au personnel	8
Partie VI: Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments	8
Partie VII: Approches possibles pour atténuer l'impact à long terme des fluctuations Monétaires.....	9
Annexe I: Rapport du vérificateur interne des comptes pour l'année 2012	13

I. INTRODUCTION

1. Ce document présente des informations intermédiaires sur la gestion financière de l'exercice biennal 2012 - 2013 pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 mars 2013. La présentation lors de la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme inclura des informations financières arrêtées à la date du 31 mai 2013. Les comptes audités de l'ONUSIDA clôturés à la fin 2011 couvrent deux années civiles consécutives commençant par une année paire. Cependant, afin de se conformer aux Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) appliquées depuis le 1^{er} janvier 2012, des comptes audités annuels ont été préparés à la fin de 2012 et seront préparés à la fin des années ultérieures.
2. Les comptes et le fonctionnement de l'ONUSIDA sont assujettis à un suivi et à un examen permanents de commissaires aux comptes internes et externes de l'OMS, organisation qui fournit des services d'administration à l'appui du Programme, conformément à la résolution 1994/24 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et à l'Article XI du Mémoire d'accord conclu entre les Coparrainants créant l'ONUSIDA.

II. CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS POUR L'EXERCICE BIENNAL 2012 - 2013

Budget-plan de travail approuvé

3. Lors de sa 28^{ème} réunion en juin 2011, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015, et a demandé que l'on consolide la matrice budgétaire, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA, matrice avalisée par le Conseil de Coordination du Programme lors de sa 29^{ème} réunion.¹ En outre, à sa 28^{ème} réunion, le Conseil de Coordination du Programme a aussi approuvé le budget de base pour 2012-2013 d'un montant de US\$ 484,8 millions (du même niveau que celui des deux exercices biennaux précédents) et l'attribution de US\$ 320,3 millions au Secrétariat et de US\$ 164,5 millions à répartir entre les 10 Coparrainants.²

Fonds reçus au titre de l'exercice biennal 2012-2013

4. Au cours de l'année qui s'est achevée le 31 décembre 2012, des produits d'un montant de US\$ 220,2 millions ont été reçus au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités. En plus de ce montant, US\$ 56,6 millions ont été reçus pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 mars 2013, ce qui porte le montant total des produits à US\$ 276,8 millions pour la période considérée. Ce montant a été financé par 30 gouvernements à hauteur de 97,6 %, et par la Banque mondiale à hauteur de 1,3%. Le solde (soit 1,1%) est composé de produits financiers (principalement des produits d'intérêts) reçus et répartis pendant la période considérée, ainsi que de recettes diverses, y compris des fonds reçus d'institutions publiques et de donateurs privés autres que les gouvernements, de donations diverses et d'honoraires reçus. Le Tableau 1 fournit des détails sur les produits reçus au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2012 au 31 mars 2013.

¹ Décision 8.1 du Conseil de Coordination du Programme lors de sa 29^e réunion.

² Au moment de l'approbation du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013, en juin 2011, l'ONUSIDA était constitué de 10 coparrainants. En juin 2012, l'ONU-Femmes est devenue le 11^e Coparrainants de l'ONUSIDA.

Tableau 1: Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités – détails des recettes pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013 (en dollars des Etats-Unis)

Contributions volontaires	Fonds disponibles au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013		
	2012	2013	Total
Gouvernements			
Andorre	37 313		37 313
Australie	5 749 150		5 749 150
Belgique		7 399 741	7 399 741
Canada	5 400 000		5 400 000
Chine	150 000		150 000
République tchèque	51 219		51 219
Danemark	6 956 522	6 956 522	13 913 044
Finlande	11 940 299		11 940 299
Gouvernement flamand	1 111 111	1 111 111	2 222 222
France	796 813		796 813
Allemagne	3 474 867	3 344 929	6 819 796
Irlande	4 254 305	471 229	4 725 534
Israël	62 500	62 500	125 000
Japon	3 006 325	3 135 802	6 142 127
Luxembourg	4 847 277	4 889 319	9 736 596
Leichtenstein	26 882		26 882
Monaco	186 794		186 794
Pays-Bas	24 875 622	26 178 010	51 053 632
Nouvelle-Zélande	2 938 950	1 237 500	4 176 450
Norvège	29 400 279		29 400 279
Pologne	264 436		264 436
Portugal	129 870		129 870
Fédération de Russie	500 000		500 000
Suède	41 122 677	1 636 401	42 759 078
Suisse	5 376 344		5 376 344
Thaïlande	98 917	100 000	198 917
République de Corée	100 000		100 000
Turquie	100 000		100 000
Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	15 698 587		15 698 587
États-Unis d'Amérique	45 000 000		45 000 000
Sous-total	213 657 059	56 523 064	270 180 123
Organismes coparrainants			
Banque mondiale	3 500 000		3 500 000
Sous-total	3 500 000		3 500 000
Autre			
United Nations Federal Credit Union	12 840		12 840
Divers	249 613		249 613
Sous-total	262 453		262 453
Total recettes	217 419 512	56 523 064	273 942 576
Produit financier			
Intérêts	2 828 966		2 828 966
Sous-total	2 828 966		2 828 966
TOTAL	220 248 478	56 523 064	276 771 542

5. Le Tableau 2 compare les fonds reçus au titre du Budget-plan de travail intégré pour 2006–2007, 2008–2009, 2010–2011 et ceux reçus au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités pour 2012-2013 au 31 mars 2007, 2009, 2011 et 2013 pour chaque exercice biennal, respectivement. Le pourcentage des fonds disponibles au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012–2013 s'élève à 57,1%, soit un niveau légèrement plus faible que celui de l'exercice biennal précédent. Il apparaît ainsi clairement que les donateurs qui ont déjà pris des engagements doivent verser les montants promis et que les donateurs qui n'ont pas encore pris d'engagement doivent le faire et verser l'intégralité de leur contribution de 2013 à l'ONUSIDA.

Tableau 2: Pourcentage de fonds reçus au titre du Budget-plan de travail intégré/Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités au 31 mars 2007, 2009, 2011 et 2013

	31-Mar-07	31-Mar-09	31-Mar-11	31-Mar-13
Montant approuvé du Budget-plan de travail intégré de l'exercice biennal concerné (en milliers de dollars des États-Unis)	406 700	484 820	484 820	484 820
Fonds reçus au titre du Budget-plan de travail intégré (en milliers de dollars des États-Unis)	245 240	421 680	279 341	276 772
Pourcentage des fonds reçus par rapport au besoin de financement du BPTI/UBRAF	60.3%	87.0%	57.6%	57.1%

III. FONDS DÉPENSÉS ET ENGAGÉS POUR LE CADRE UNIFIÉ DU BUDGET, DES RÉSULTATS ET DES RESPONSABILITÉS 2012-2013 (UBRAF)

6. Au cours de l'année 2012, les fonds dépensés et engagés ont totalisé US\$ 239,8 millions sur le budget global de US\$ 484,8 millions approuvé pour le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012–2013. Outre le montant susmentionné, US\$ 68,1 millions ont été dépensés et engagés (comprenant les virements aux Coparrainants) pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 mars 2013, ce qui représente un montant total de US\$ 307,9 millions et correspond à un taux d'engagement de 63,5%³. Le montant total des dépenses et des fonds engagés pour la mise en œuvre des activités de riposte au sida prévues dans l'UBRAF se décompose comme suit :
- US\$ 108,6 millions dépensés au profit des Coparrainants ; et
 - US\$ 185,6 millions dépensés et US\$ 13,7 millions engagés pour les activités et les charges de personnel du Secrétariat.
7. Le Tableau 3 fournit des détails sur les allocations approuvées, les dépenses et les affectations au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013 par orientation stratégique pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013.

³ Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

Tableau 3 : Allocations approuvées, dépenses et affectations au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012–2013 pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013
(en milliers de dollars des États-Unis)

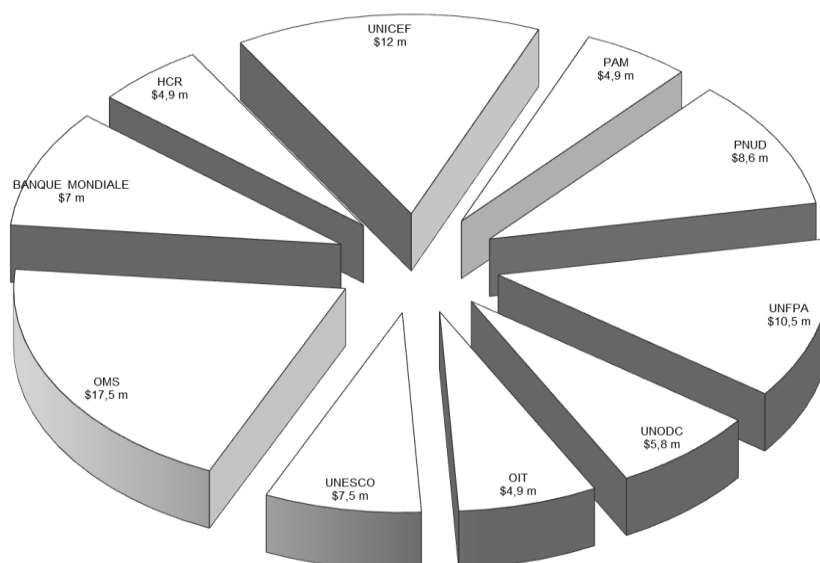
Orientations stratégiques	Allocations approuvées pour 2012-2013	Dépenses	Fonds engagés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en œuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a-d)	(f) = (d / a)
1 Révolutionner la prévention du VIH	82 225 700	57 482 000		57 482 000	24 743 700	69.9%
2 Favoriser l'émergence d'un traitement, de soins et d'un appui de	46 484 500	28 713 750		28 713 750	17 770 750	61.8%
3 Promouvoir les droits humains et l'égalité des sexes	26 297 300	17 263 650		17 263 650	9 033 650	65.6%
4 Leadership, coordination et responsabilisation mutuelle	329 812 500	190 753 361	13 714 901	204 468 263	125 344 237	62.0%
Total	484 820 000	294 212 761	13 714 901	307 927 663	176 892 337	63.5%

^{a/} Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

i) Fonds virés aux Coparrainants

8. Pour l'année 2012, les virements effectués au profit des Coparrainants s'élevaient à US\$ 82,3 millions. En outre, en janvier 2013, US\$ 26,3 millions ont été virés sur le budget des Coparrainants, ce qui porte à US\$ 108,6 millions le montant total qui leur a été viré, soit 66% de la part des Coparrainants au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013. La Figure 1 fournit des informations sur les pourcentages de virement effectué au profit de chaque Coparrainant par rapport au montant total des fonds alloués.

Figure 1: Part des fonds virés aux Coparrainants au 31 mars 2013



ii) Fonds dépensés et engagés sur le budget du Secrétariat

9. En 2012, US\$ 157,6 millions au total ont été dépensés et engagés sur le budget biennal du Secrétariat de US\$ 320,3 millions. En outre, US\$ 41,7 millions ont été dépensés et engagés pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 mars 2013, ce qui représente globalement US\$ 199,3 millions et correspond à un taux d'engagement de 62,2% de la part du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013 attribuée au Secrétariat.
10. Le Tableau 4 fournit des détails sur la part des allocations approuvées, des dépenses et des affectations du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013 attribuée au Secrétariat, selon les trois fonctions stratégiques, pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013.

Tableau 4 : Allocations approuvées, dépenses et engagements au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2013 pour la période comprise entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013
(en milliers de dollars des États-Unis)

Fonctions stratégiques	Allocations approuvées	Dépenses	Fonds engagés ^{a/}	Total	Solde	Taux de mise en oeuvre
	(a)	(b)	(c)	(d) = (b + c)	(e) = (a - d)	(f) = (d / a)
Leadership et mobilisation	128 686 800	81 271 970	7 370 552	88 642 522	40 044 278	68.9%
Coordination, cohérence et partenariats	99 273 800	48 076 273	3 307 400	51 383 673	47 890 127	51.8%
Responsabilisation mutuelle	92 359 400	56 284 519	3 036 949	59 321 468	33 037 932	64.2%
Total	320 320 000	185 632 761	13 714 901	199 347 663	120 972 337	62.2%

a/ Les fonds engagés sont des fonds définitivement provisionnés pour des biens et/ou des services qui n'ont pas encore été fournis.

IV. SOLDE DES FONDS

11. Au 31 décembre 2009, le solde net des fonds de l'ONUSIDA s'élevait à US\$ 218,3 millions, soit 45% de son budget biennal. Lors de sa 26^{ème} réunion de juin 2010, le Conseil de Coordination du Programme a approuvé un plafond pour le solde des fonds de l'ONUSIDA équivalent à 35 % de son budget biennal. Au 31 décembre 2011, le solde net des fonds du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités s'élevait à US\$ 195,6 millions, soit 41% du budget biennal.
12. Lors de sa 30^{ème} réunion tenue à Genève en juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de financer entièrement les engagements organisationnels relatifs au personnel sur le solde des fonds, et a approuvé le financement initial d'un montant de US\$ 20 millions, le montant non provisionné devant être couvert par le solde des fonds sur une période de cinq ans ou moins, selon la disponibilité des fonds.
13. En outre, lors de sa 30^{ème} réunion tenue à Genève en juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments d'un montant initial de US\$ 2,6 millions. Il a également approuvé la reconstitution annuelle du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments à partir du solde des fonds équivalent au montant de l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA, ou tout autre montant susceptible d'être déterminé par le Conseil de Coordination du Programme.
14. Compte tenu du financement initial des engagements relatifs au personnel à hauteur de US\$ 20 millions, de la création du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments d'un montant de US\$ 2,6 millions, du montant plus faible des recettes et du taux élevé de mise en oeuvre en 2012, le solde

net des fonds au 31 décembre 2012 s'élevait à US\$ 154,8 millions, soit 32% du budget biennal. Ce qui représente une baisse de US\$ 40,8 millions par rapport au solde des fonds au 31 décembre 2011.

15. Le solde net des fonds de US\$ 154,8 millions au 31 décembre 2012 est désormais en dessous du plafond de 35% (soit US\$ 170 millions) du budget biennal approuvé par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2010. Il faut souligner que le solde des fonds disponible au début de chaque année constitue le fonds de roulement de l'ONUSIDA qui lui permet de poursuivre ses activités, y compris l'allocation de fonds à ses Coparrainants. Le solde des fonds est donc suivi de près, afin de s'assurer qu'il est maintenu à un niveau permettant au Programme commun de poursuivre sans difficulté ses activités.

V. ENGAGEMENTS RELATIFS AU PERSONNEL

16. Les engagements relatifs au personnel de l'ONUSIDA sont déterminés par des actuaires professionnels. Selon les études actuarielles au 31 décembre 2012, le montant total des engagements relatifs au personnel s'élevait à US\$ 98 millions ; sur ce montant, US\$ 66,3 millions sont financés, et un solde de US\$ 31,7 millions reste à financer, comme l'indique le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Engagements relatifs au personnel au 31 décembre 2012 (en millions de dollars des États-Unis)

	Besoins actuariels fin 2012	Montant cumulé fin 2012			Montant non provisionné
		Montant provisionné	Dotation UBRAF	Total cumulé	
ASHI	74.7	35.9	13.9	49.8	24.9
Congé annuel	8.8	4.4	2.2	6.6	2.2
Paiements de fin de contrat	13.8	6.0	3.9	9.9	3.9
Fonds spécial d'indemnisation	0.7				0.7
Total	98.0	46.3	20.0	66.3	31.7

17. Puisque le solde des fonds au 31 décembre 2012 se situait en dessous du plafond approuvé par le Conseil de Coordination du Programme, et conformément à sa décision de financer les engagements non provisionnés relatifs au personnel sur une période de cinq ans, le Directeur exécutif a décidé de mettre de côté en 2013 un montant de US\$ 6,4 millions à partir du solde des fonds, soit 20 % des engagements non financés relatifs au personnel.

VI. FONDS DE RÉSERVE POUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS

18. Comme indiqué ci-dessus, lors de sa 30ème réunion en juin 2012, le Conseil de Coordination du Programme a avalisé la recommandation du Directeur exécutif de créer un Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments et a approuvé la reconstitution annuelle du Fonds pour un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA, ou tout autre montant susceptible d'être déterminé par le Conseil de Coordination du Programme.
19. Suite à l'approbation susmentionnée, et conformément aux normes IPSAS, la durée de vie utile estimée du bâtiment a été révisée et n'est plus de 50 ans mais de 60 ans. Cette révision signifie que les fonds annuels pour reconstituer le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments devraient être de US\$ 0,43 millions; ceci conformément à l'approbation du Conseil de Coordination du Programme de reconstituer annuellement le Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments à

partir du solde des fonds pour un montant équivalent à l'amortissement cumulé du bâtiment de l'ONUSIDA, le Directeur exécutif a décidé de mettre de côté en 2013 un montant de US\$ 0,43 millions à partir du solde des fonds du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités.

VII. APPROCHES POSSIBLES POUR ATTÉNUER L'IMPACT DES FLUCTUATIONS MONÉTAIRES

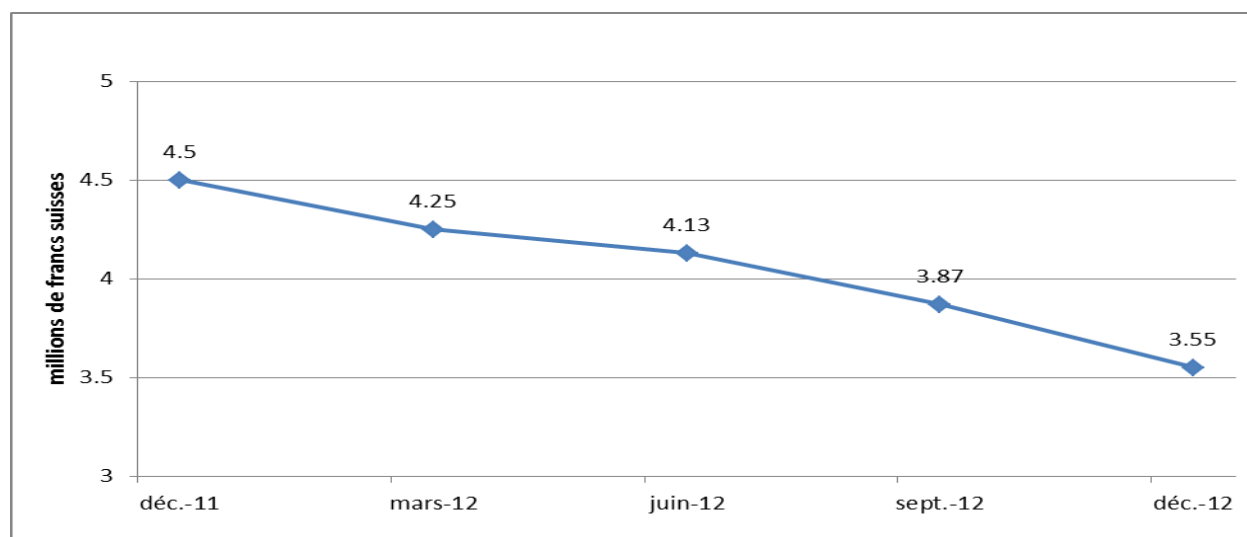
20. Lors de sa 30^{ème} réunion, le Conseil de Coordination du Programme a pris note de l'approche du Directeur exécutif pour atténuer l'impact des fluctuations monétaires à long terme. Le Conseil a reconnu la nécessité d'une stratégie complète pour atténuer le risque de fluctuations monétaires et a demandé à l'ONUSIDA de poursuivre son analyse sur les implications financières et programmatiques à plus court et plus long termes, notamment les changements prévus en matière de structure des effectifs et les options concernant l'atténuation des risques de fluctuations monétaires, y compris la possibilité de répartir la monnaie des contributions, et de communiquer cette analyse lors de la 32^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme pour examen.⁴
21. Suite aux décisions du Conseil de Coordination du Programme, l'ONUSIDA a consulté certaines organisations internationales basées à Genève à propos des mesures qu'elles ont prises pour faire face aux fluctuations monétaires et à un franc suisse fort.
22. Six organisations ont répondu à l'enquête, et les principaux résultats qui en ressortent sont résumés ci-dessous. D'autres détails de l'enquête figurent dans le Tableau 6.
- Toutes les organisations avaient un budget approuvé en francs suisses
 - Quatre organisations avaient des livres comptables en francs suisses et deux organisations en dollars des États-Unis
 - Quatre organisations avaient reçu la plupart de leurs contributions en dollars des États-Unis, et deux en francs suisses
 - Toutes les organisations avaient fait plus de 75 % des dépenses totales en francs suisses
 - Les dépenses de personnel en francs suisses allaient de 40% à 100%
 - Les dépenses hors personnel en francs suisses allaient de 20% à 60%
 - Toutes les organisations réactualisent leur budget ou imputent les fluctuations monétaires au projet spécifiques ou absorbent les coûts au niveau central
 - Aucune organisation n'avait fait de provisions pour atténuer les fluctuations monétaires au moyen d'une réserve
 - Une seule organisation recourait à mécanisme de couverture du risque pour les engagements à court terme
23. Comme indiqué ci-dessus, la plupart de ces organisations ont leur budget et leurs livres comptables en francs suisses et la plupart de leurs dépenses sont effectuées en francs suisses. En outre, deux organisations reçoivent plus de 90 % de leurs contributions en francs suisses. Par ailleurs, la plupart des organisations ajustent leurs budgets à la baisse pour tenir compte des fluctuations monétaires défavorables ; une seule organisation recourt à un mécanisme de couverture du risque pour atténuer les fluctuations monétaires et aucune organisation ne fait de provisions pour atténuer les fluctuations monétaires en créant un fonds de réserve.
24. Pour résumer, il ressort des résultats de l'enquête que les mesures prises par certaines organisations basées à Genève ne sont pas facilement applicables à l'ONUSIDA, compte tenu de la nature unique du Programme et de sa structure de dépenses qui compte seulement 22 % de dépenses en francs suisses.

⁴ Décision 7.9 de la 30e réunion du Conseil de Coordination du Programme.

Différentes mesures prises par l'ONUSIDA pour atténuer les fluctuations monétaires

25. Comme indiqué précédemment dans le document UNAIDS/PCB(30)12.7 présenté au Conseil de Coordination du Programme lors de sa 30^{ème} réunion en juin 2012, l'ONUSIDA a mis en place certaines mesures pour atténuer les fluctuations monétaires, notamment des couvertures des postes de produits et de charges par le biais d'achat à terme, établies par l'OMS. Des contrats de change à terme ont été conclus pour protéger partiellement la valeur du budget de l'ONUSIDA contre toute nouvelle appréciation du franc suisse vis-à-vis du dollar des États-Unis.
26. Outre les couvertures des postes de produits et de charges par le biais d'achat à terme, le Directeur général de l'OMS a proposé de faire passer 50 % des contributions estimées pour l'OMS en francs suisses. Cela signifie que 50 % des contributions des Etats Membres seraient évaluées en francs suisses et 50 % en dollars des États-Unis, afin de réduire au maximum le risque pour l'OMS à long terme. Le risque lié au franc suisse serait donc partagé entre les Etats Membres et ne serait plus supporté uniquement par l'Organisation. Étant donné que l'ONUSIDA est entièrement financée par des contributions volontaires et non obligatoires, l'adoption d'une mesure similaire ne produirait pas de résultats importants pour l'ONUSIDA.
27. L'ONUSIDA a cherché activement des moyens de limiter les coûts, en particulier ceux en francs suisses, améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité grâce à une meilleure planification, définition des priorités et utilisation des ressources. Cela inclut un budget sans croissance, un gel au niveau du recrutement de personnel, une politique d'achat groupé et le recours à des accords à long terme avec d'autres organismes des Nations Unies, la sous-traitance de certaines fonctions telles que la publication sur Internet, une meilleure utilisation des technologies, de la vidéoconférence, de Skype, de la téléphonie IP, et une réduction des réunions et des voyages.
28. Les mesures mises en place en 2012 pour limiter les coûts et améliorer le rapport coût-efficacité et l'efficacité du Secrétariat ont eu pour effet une baisse nette des dépenses totales 2012 de US\$ 41,5 millions, soit 13% de dépenses en moins par rapport à 2011 (US \$ 279,9 millions en 2012 contre US\$ 321,4 millions en 2011). Les mesures susmentionnées ont également entraîné une baisse nette de 15 % des dépenses totales nettes en francs suisses, soit l'équivalent de US\$ 60 millions en 2012 contre US\$ 71 millions en 2011. En outre, la masse salariale mensuelle en francs suisses au siège est passée en moyenne de CHF 4,5 millions en décembre 2011 à CHF 3,55 millions en décembre 2012, soit une baisse de CHF 0,95 millions ou de 21% par rapport à la masse salariale de décembre 2011, comme l'indique la figure 2 ci-dessous.

Figure 2 Masse salariale mensuelle au siège en francs suisses (en millions de CHF)



29. Pour résumer, le Directeur exécutif lutte contre les fluctuations monétaires de deux façons liées l'une à l'autre : en réduisant globalement les coûts d'une part, et de l'autre, en déchargeant le siège de certains coûts, ce qui permet de faire baisser les dépenses en francs suisses et, à long terme, d'atténuer les effets des fluctuations monétaires. Ce processus se poursuivra et s'accompagnera d'une rigueur budgétaire au travers de mécanismes internes de contrôle, de méthodes opérationnelles efficaces et rentables.
30. Tout en reconnaissant la nécessité de rester vigilant et de suivre en permanence les risques liés aux fluctuations monétaires, on considère que les mesures prises et mises en place pour atténuer ces risques sont appropriées.
31. Il est demandé au Conseil de Coordination du Programme de prendre note des mesures prises par le Directeur Exécutif pour atténuer l'impact à long terme des fluctuations monétaires. Il est également demandé au Conseil d'encourager les gouvernements donateurs et les autres donateurs à verser dès que possible leur contribution au titre du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2012-2015 afin de garantir à l'ONUSIDA le financement intégral et la mise en œuvre efficace de ses activités.
32. Il est par ailleurs demandé au Conseil de Coordination du Programme de prendre note de la décision du Directeur exécutif de transférer US\$ 6,8 millions à partir du solde des fonds pour financer partiellement les engagements relatifs au personnel et pour couvrir la reconstitution annuelle du Fonds de réserve pour la rénovation des bâtiments.

Tableau 6
Analyse résumée de l'enquête sur les fluctuations monétaires

Questionnaire	UIT	OIT	OMM	OIM	OMPI	OMC
Quelle est la monnaie de votre budget approuvé	CHF	CHF	CHF	USD, EUR; CHF	CHF	CHF
Quelle est la monnaie de vos livres de comptes	CHF	USD	CHF	USD		CHF
Veillez indiquer le pourcentage de vos contributions volontaires par monnaie						
USD	75%	40%	43%	70%	0.90%	5%
GBP			1%	2%		
AUD				3%		1%
CHF	10%		20%	5%	92.60%	87%
EUR	15%	55%	23%	15%	6.50%	5%
CAD			1%	2%		
NOK			12%	2%		1%
SEK		5%		1%		1%
DKK						
Veillez indiquer le pourcentage des dépenses en francs suisses par rapport au budget total	90%			70%	100% sauf paiement au PNUD et UNJSPF	85%
Veillez indiquer le pourcentage des frais engagés en francs suisses pour les dépenses de personnel et les dépenses hors personnel par rapport au total des frais engagés en francs suisses	80% dépenses personnel et 20% dépenses hors personnel		42% dépenses personnel et 58% dépenses hors personnel	50% dépenses personnel et hors personnel	70% dépenses personnel et 30% dépenses hors personnel	100% dépenses personnel en CHF
Pouvez-vous donner des détails sur les mécanismes mis en place par l'organisation pour protéger les contributions volontaires des fluctuations monétaires ?						
Réactualisation du budget	Oui	Budgets actualisés et déterminés en USD dès réception des contributions	Non	Oui pour certains projets	Actualisation du plan de travail en fonction des contributions volontaires	Dépenses par ordre de priorités
Réserve d'équilibrage monétaire	Conversion des devises étrangères dans les états financiers consolidés		Non	Non	Organisation moins disposée à accepter des contributions volontaires dans d'autres monnaies que le CHF	
Couverture des risques de change par l'achat à terme	Pas d'engagement à court terme uniquement		Non	Oui		
Répartition des contributions volontaires en différentes monnaies	Non		Non			
Absorbez-vous les gains/pertes au sein du budget						
Au niveau du projet	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Au niveau des contributions	Oui		Oui	Non	Non	Oui
Au niveau du fonds fiduciaire	Oui		Oui	No	Oui	Oui
Au niveau organisationnel	Oui		Oui	Oui	Oui	Oui
Pouvez-vous expliquer comment vous financez les gains et les pertes	Nous absorbons les gains et les pertes réalisés uniquement au niveau projet/contribution. Les gains et les pertes non réalisés sont absorbés au niveau organisationnel	Absorbés par le projet	Imputés aux fonds du projet	Non financés pour le moment	Les gains et les pertes liés au taux de change sont absorbés par le budget ordinaire le cas échéant, au cours de la période comptable. Les prévisions des recettes sont aussi ajustées pour tenir compte des fluctuations monétaires possibles	Ce n'est pas vraiment un problème
Avez-vous pris des mesures pour réduire les coûts liés au franc suisse					Des mesures visant à réduire les coûts ont été prises	
Si votre organisation applique une autre méthode pour se protéger des fluctuations monétaires ou si elle peut donner toute autre information susceptible d'aider l'ONUSIDA à réduire le risque lié aux fluctuations monétaires, veuillez indiquer les détails ci-dessous		Aucune	Contributions reçues en monnaies qui ne concernent pas le décaissement ordinaire à court terme sont converties dès leur réception en CHF	Notre situation est compliquée du fait de la nature fragmentée des fonds en fonction des projets et des différentes monnaies impliquées. Notre stratégie à long terme est en partie d'améliorer les données sur la position liée aux taux de change, et nous pourrions ensuite prévoir des moyens d'atténuation	Les contrats et les traités sont en cours de révision pour éviter les risques liés aux fluctuations monétaires	

[Annexes à suivre]

Rapport du vérificateur interne des comptes pour l'année 2012

1. Le Bureau des Services de contrôle interne (IOS) transmet ci-après au Conseil de Coordination du Programme du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), à titre d'information, son rapport pour l'année 2012.

OBJECTIF ET PORTÉE

2. Le Bureau exécute une activité indépendante et objective de contrôle et de consultation destinée à optimiser et à améliorer les activités de l'ONUSIDA. Au moyen d'une approche systématique et méthodique, il aide l'ONUSIDA à réaliser ses objectifs en évaluant les processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, et en améliorant l'efficacité. Le Bureau est habilité à accéder sans restriction, librement et rapidement à tous les dossiers, biens, membres du personnel, opérations et fonctions de l'ONUSIDA qui ont, selon lui, un rapport avec la question qu'il examine. Aucune restriction n'a été imposée à la portée des activités du Bureau en 2012.

3. La portée de l'audit visait à évaluer si l'ensemble des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance, tel qu'il est conçu et appliqué par la direction de l'ONUSIDA, est adéquat et fonctionne de manière à atteindre les objectifs ciblés. À cet égard, le Bureau a évalué si : (a) les informations financières, de gestion et opérationnelles étaient exactes, fiables et disponibles en temps utile ; (b) les mesures prises par le personnel étaient conformes aux règlements, aux règles, aux politiques, aux normes et aux procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS ; et (c) les ressources étaient obtenues aux meilleures conditions économiques, utilisées efficacement et protégées de manière adéquate.

CADRE DE CONTRÔLE

4. Le Bureau fournit des services de contrôle à l'ONUSIDA conformément à « l'Accord relatif au remboursement des coûts liés à la fourniture, par l'OMS, de services administratifs et financiers à l'ONUSIDA » de décembre 2004 et au Mémoire d'accord ultérieur de janvier 2008 conclu entre les Services de contrôle internes et l'ONUSIDA.

MÉTHODOLOGIE

5. Le Bureau considère le risque comme la possibilité de voir survenir un événement susceptible d'influer sur la réalisation des objectifs. Il évalue le risque en fonction de l'ampleur de l'impact et de la probabilité de la survenue de l'événement. Pour garantir que les ressources disponibles sont allouées aux domaines opérationnels considérés les plus exposés au risque, le Bureau applique un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle offre des avis professionnels sur les priorités établies dans le plan annuel de travail. Le modèle comprend trois éléments de base :

(i) l'univers d'audit issu de la base de données du Système mondial de gestion ; (ii) un ensemble de paramètres relatifs aux risques pondérés systématiquement appliqués pour obtenir un classement relatif des risques ; et (iii) un examen plus approfondi des facteurs de risque spécifiques. Le processus intègre des indicateurs à la fois objectifs et subjectifs - tels que l'exposition financière, les évolutions récentes au niveau du personnel ou des systèmes, et l'architecture du contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines susceptibles d'être audités.

6. Les résultats de l'évaluation du risque ont été discutés avec l'ONUSIDA et un programme de travail a été établi pour l'année 2012. À la conclusion de chaque mission, le Bureau a publié un rapport détaillé incluant des recommandations pour la direction de l'ONUSIDA, conçu pour améliorer les processus relatifs au risque, au contrôle et à la gouvernance au sein du Secrétariat. Le Bureau fournit également au Directeur général de l'OMS et au Commissaire aux comptes indépendant une copie de l'ensemble de ses rapports d'audit.

7. Les principaux points de chaque rapport sont résumés dans le présent document.

AUDITS

Siège

8. **Frais de téléphone** (Rapport d'audit No. 12/895). Un audit des frais de téléphone à l'ONUSIDA a été réalisé en mai 2012. Les frais de téléphone font partie des frais généraux de fonctionnement. L'audit avait pour objectif d'évaluer l'utilisation du téléphone à l'ONUSIDA et de s'assurer que les frais de téléphone sont correctement comptabilisés et régulièrement surveillés, notamment en ce qui concerne l'utilisation de ce service à des fins personnelles. L'audit portait sur l'utilisation des téléphones fixes et du Blackberry à l'ONUSIDA.

9. L'audit a révélé l'absence d'application d'une politique relative au contrôle des frais de téléphone, qui, compte tenu de l'utilisation de plus en plus massive des téléphones mobiles à l'ONUSIDA ces dernières années, a abouti à un manque de mesures appropriées et efficaces pour empêcher le gaspillage et les abus en la matière. Les principaux points mis en exergue pendant l'audit sont les suivants :

- Il faut faire connaître à tout le personnel la politique relative à l'utilisation du téléphone à l'ONUSIDA et aux procédures associées.
- Des sanctions doivent être renforcées en cas de non-respect de cette politique et des procédures associées.
- Il conviendrait de retenir du salaire les frais d'appels téléphoniques privés.
- Il faudrait sensibiliser davantage le personnel aux moyens en place pour réduire les frais de téléphones mobiles, en passant par des lignes téléphoniques fixes, par exemple.
- Suivre les cas dans lesquels les frais d'appels téléphoniques privés n'ont pas été payés à l'ONUSIDA.

Équipes d'appui aux régions

10. Les audits des Équipes d'appui aux régions (EAR) ont porté sur les systèmes financiers et opérationnels, y compris dans des domaines tels que les budgets et les plans de travail, les financements extrabudgétaires, les

engagements de dépenses et les paiements via le système de planification des ressources d'entreprises (ERP) de l'ONUSIDA et e-impres, les stocks, la trésorerie, l'administration, la sécurité, l'organisation du bureau, le suivi et l'établissement de rapports. Ces audits ont été réalisés par le biais d'entretiens, d'observation, de l'examen et l'analyse de documents.

11. **Équipe d'appui aux régions pour l'Europe et l'Asie centrale** (Rapport d'audit No.12/913). De manière générale, l'audit montre que les principaux contrôles internes exercés pour atténuer les risques majeurs sont efficaces ; plusieurs domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires ont toutefois été recensés, notamment concernant la séparation des fonctions dans le processus d'achat, le suivi des Fonds d'accélération programmatiques (FAP) - en particulier pour les années 2004 et 2006 - et la rationalisation du système d'inventaire. L'Équipe d'appui aux régions et la région connaissent une période de transition et font face à un environnement difficile, à des changements internes dans la direction et la réorganisation régionale des Bureaux de pays de l'ONUSIDA qui ont une incidence sur la présence de l'Organisation dans le pays. Le centre des technologies de l'information (TI) (Coordonnateur régional par intérim des technologies de l'information et des communications) sera transféré à Nairobi à la mi 2013, dans le cadre de la délocalisation de l'appui aux technologies de l'information sur le terrain – et fournira un appui à distance.

12. On pourrait améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'appui aux Bureaux de pays de l'ONUSIDA en renforçant la direction/orientation stratégique, en intégrant dans les réunions régionales de gestion la formation et des thèmes spécifiques, et en facilitant l'accès à des documents techniques en russe.

13. Il faudrait s'attacher en particulier à améliorer le taux de mise en œuvre des plans de travail dans certains secteurs, et envisager d'évaluer plus largement la mise en œuvre, par exemple, en intégrant la notion de réalisation des résultats escomptés, plutôt que de se limiter simplement à la mise en œuvre financière. Le processus de préparation des plans de travail lui-même devrait être plus ouvert et incomber à l'ensemble du personnel.

14. Le Bureau de pays de l'ONUSIDA en Russie a fermé en mai 2011. Bien que ce Bureau et l'équipe d'appui aux régions ait existé séparément, leurs activités étaient généralement interfinancées. On ne sait pas si des procédures de fermeture ont été suivies puisqu'il n'y pas eu de transmission appropriée de documents. À ce jour, les comptes sont enregistrés séparément, ce qui engendre un manque d'efficacité. Compte tenu de la future restructuration prévue en 2013, en particulier pour l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Géorgie, il est indispensable de mettre en place des procédures pour gérer le transfert de responsabilités et garantir la mise à disposition de documents complets.

Bureaux de pays

15. L'objectif des audits de Bureaux de pays était d'examiner l'efficacité des contrôles internes en ce qui concerne : (a) la fiabilité des informations financières et opérationnelles ; (b) l'efficacité des activités ; (c) la conformité vis-à-vis des règles et réglementations ; et (d) la protection des actifs. L'audit a été réalisé par le biais d'entretiens, d'observation et de l'examen et l'analyse de documents.

16. Jusqu'au 1er janvier 2012, le PNUD fournissait tous les services d'appui et administratifs à la majorité des Bureaux de pays. Ainsi, toutes les activités de nature financière et relatives aux ressources humaines locales étaient administrées conformément aux règles et réglementations du PNUD. En vertu du principe de l'audit unique, le Bureau de Services de contrôle interne n'a pas été en mesure de vérifier les processus de contrôle et de vérification mis en place localement par le PNUD pour les fonds de l'ONUSIDA. En conséquence, les informations ont été obtenues dans le cadre d'entretiens (avec le personnel du PNUD et de l'ONUSIDA) et se sont limitées aux documents fournis par les Bureaux de pays. Depuis le 1er janvier 2012, tous les Bureaux de pays utilisent le système ERP de l'OMS.

17. **Bureau de pays au Mozambique** (Rapport d'audit No.12/910). L'audit a révélé d'importants manquements en ce qui concerne le contrôle au Bureau de pays du Mozambique, dans tous les aspects opérationnels du Bureau. Le Bureau de pays a été jugé inefficace et inefficace. L'enregistrement des transactions financières n'était pas à jour, il n'y avait pas de système de classement, le personnel ne pouvait pas accéder au système de planification des ressources d'entreprises (ERP), et les ressources du Bureau étaient utilisées de façon ni efficiente ni transparente. Tout cela a nui à la fiabilité des informations, au respect des règles et à la protection des actifs.

18. Les importantes sommes d'argent obtenues par le Bureau de pays à l'extérieur ont entraîné une saturation des systèmes administratifs en place. Etant donné le laps de temps nécessaire à l'approbation des contrats, les fonds ont souvent été décaissés tardivement, ce qui a accentué la pression exercée sur le Bureau de pays pour faire progresser la mise en œuvre. Les taux de mise en œuvre ont donc souvent augmenté avec le décaissement de l'ensemble des fonds dûs en vertu des engagements du contrat avant l'achèvement des activités. Ce phénomène a été observé en particulier à la fin de l'année, quand l'allocation de fonds était sur le point de se terminer. Cette approche est contraire aux règles et règlements financiers de l'ONUSIDA et fait augmenter le risque que les activités ne soient pas achevées ou qu'elles soient mal exécutées. En outre, du fait de la dépendance à l'égard du PNUD pour obtenir des informations financières, qui n'ont pas toujours été disponibles en temps utile, un système de suivi parallèle a été mis en place sous Excel. Ce système consistait à suivre les éléments financiers du Bureau de pays dans toute la mesure de ses moyens, mais ce système n'avait pas la capacité de suivre la réalisation des résultats.

19. Les changements dans l'encadrement, les départs de personnel et les réductions de fond ont créé des fluctuations perpétuelles. Les factures non payées en raison d'engagements différés ont entravé gravement les activités du Bureau de pays et ont nui à la réputation de l'ONUSIDA. Des lettres anonymes largement diffusées ont aggravé d'autant la perception négative de l'ONUSIDA au Mozambique.

20. **Bureau de pays au Kenya** (Rapport d'audit No. 12/912). Dans l'ensemble, les activités de contrôle au Bureau du pays de l'ONUSIDA au Kenya sont efficaces. On pourrait réduire la charge pesant sur le personnel administratif et accroître son efficacité en le formant au système ERP. Il est indispensable d'agir rapidement pour activer le réseau téléphonique utilisant le protocole Internet qui ne fonctionne pas depuis juillet 2011 ; cela permettrait de réduire les frais de communication. Il faudrait s'attacher en particulier à améliorer le taux de mise en œuvre des

plans de travail dans certains secteurs, et envisager d'évaluer plus largement la mise en œuvre, par exemple, en intégrant la notion de réalisation des résultats escomptés, plutôt que de se limiter simplement à la mise en œuvre financière qui concernent les dépenses et les affectations. Il faudrait s'attacher aussi au respect des règles concernant la petite caisse et les immobilisations corporelles, et répondre à la demande du personnel qui souhaite bénéficier du régime d'assurance-maladie.

21. Le Bureau de pays de l'ONUSIDA a connu dernièrement une période difficile, avec des problèmes de personnel et interpersonnels qui ont eu des répercussions sur le travail d'équipe. On espère que les changements entraînés par la mobilité et les efforts récemment faits pour renforcer l'esprit d'équipe contribueront à faire progresser le plan de travail et à se concentrer sur les résultats au Kenya.

Enquêtes

22. Aucune enquête officielle n'a été conduite en 2012.

SUIVI ET MISE EN OEUVRE

23. Le Bureau des Services de contrôle interne (IOS) surveille l'application de toutes ses recommandations pour s'assurer que les responsables ont effectivement mis des mesures en place ou que les hauts fonctionnaires assument le risque de ne pas y donner suite. La communication d'informations et le suivi de l'application de chaque recommandation de l'audit se font par le biais d'une base de données de suivi des recommandations gérée par le Bureau des Services de contrôle interne. Les recommandations de l'audit sont classées par catégories de risques et importance. Un résumé de l'état d'application des recommandations de l'audit de l'ONUSIDA en avril 2013 figure en **Pièce jointe 1**. Tous les rapports en souffrance, à l'exception de deux d'entre eux, ont été achevés de manière satisfaisante grâce à l'intervention efficace de la direction.

PRINCIPAUX RISQUES OPÉRATIONNELS AUXQUELS FAIT FACE L'ONUSIDA

24. La principale difficulté à laquelle fait face l'ONUSIDA en 2013 concerne toujours la décentralisation des responsabilités. La mise en œuvre et l'évolution du système ERP dans le monde risqueraient d'affaiblir le cadre des responsabilités dans la mesure où l'on ne conduira pas systématiquement d'activités de contrôle de suivi efficaces et efficientes et que l'on ne prendra pas de mesures pour corriger les effets entraînés par certains manquements. Ce risque touche en particulier le respect des procédures, étant donné les responsabilités individuelles et la délégation de pouvoir conférées par le système ERP. Dans ces circonstances, le Secrétariat de l'ONUSIDA doit renforcer la gestion des risques et les contrôles internes pour s'assurer du respect des règles, des réglementations, des politiques et des procédures applicables.

ACTION À PRENDRE PAR LE CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME

25. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note du présent rapport.

Recommandations de l'audit interne**Etat de mise en oeuvre au 29 avril 2013**

Audit No.	Titre de l'Audit	Date de rapport final	Nombre de recommandations	Taux de mise en oeuvre comparé au délai de la première réponse due	Commentaires sur les changements depuis le rapport précédent (29 Juin 2012)
10/827	Bureau pays ONUSIDA en Indonesie	2010/06	12	100%	Audit clôturé
10/834	Bureau pays ONUSIDA en Inde	2010/07	8	100%	Audit clôturé
10/840	Bureau pays ONUSIDA au Brésil	2010/10	30	100%	Audit clôturé
10/841	Equipe Régionale d'appui pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre	2010/10	15	100%	Audit clôturé
10/848	Service des Approvisionnements au Siège ONUSIDA	2011/04	17	53%	9 recommandations clôturées 8 recommandations en cours d'exécution
11/857	Recrutement au Siège de l'ONUSIDA	2011/06	16	0%	Aucune réponse reçue
11/864	Equipe Régionale d'appui pour l'Afrique de l'Est et Australe	2011/11	26	100%	Audit clôturé
11/865	Bureau pays ONUSIDA en Ethiopie	2011/11	15	100%	Audit clôturé
11/881	Bureau pays ONUSIDA en Ouganda	2012/02	6	100%	Audit clôturé
12/895	Dépenses de communication téléphonique au Siège ONUSIDA	2012/10	27	0%	Aucune réponse reçue
12/910	Bureau pays ONUSIDA au Mozambique	2013/02	32	N/A	non encore échue
12/912	Bureau pays ONUSIDA au Kenya	2013/02	11	N/A	non encore échue
12/913	Equipe Régionale d'appui pour l'Europe et l'Asie Centrale	2013/02	26	N/A	non encore échue

[Fin du document]